

—MEILLEURS— VOEUX 2022

David ATES, Maire de Valgelon-La Rochette
et le Conseil municipal
vous invitent

le vendredi 28 janvier 2022

Accueil à 19h au gymnase de la Seytaz

pour la présentation des voeux, suivie des remerciements
des bénévoles, des récompenses des différentes
performances sportives et de la remise des prix du
concours de décorations de Noël.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires

Agenda de Janvier

7-8

Concert du Nouvel An

A l'Espace François Mitterrand de Montmélian. Tout public. Gratuit.

A 20h le 7 et à 18h le 8. Par l'orchestre du Kiosque.

Renseignements et réservation : 04 79 84 42 23.

8

Assemblée Générale des Aînés ruraux

Au Centre d'Animation. A 14h.

Renseignements : 06 80 53 39 02 / alfuentes@wanadoo.fr

8-9

Concours de boules « Soresina/Vision Unik »

Au Boulodrome. A 14h le 8 et à 8h le 9. 16 doublettes 3 et 4*.

Renseignements : 06 78 99 41 39.

11-29

Exposition de peinture

A la médiathèque. Aux horaires d'ouverture. Gratuit.

Exposition du Club de peinture du Foyer pour Tous. Pass sanitaire obligatoire.

Renseignements : 04 79 25 74 47 / mediatheque@valgelon-la-rochette.com

12

L'heure du conte

A la médiathèque. De 16h à 16h30. Gratuit. Pour les + 6 ans.

Venez écouter Vanessa vous raconter des histoires. Pass sanitaire obligatoire.

Renseignements : 04 79 25 74 47 / mediatheque@valgelon-la-rochette.com

15

Concours de pétanque

Au boulodrome. A 14h. Triplette mixte. Inscription 12€.

Licence 2022 obligatoire. Indemnités mise + 30%. Pass sanitaire obligatoire.

Renseignements : 06 03 29 32 45 / michelpetit59@hotmail.fr

16

Stage de Self Defense

Au gymnase Seytaz. De 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sur inscription. Tarif : 10€.

Ouvert à tous à partir de 12 ans. Animé par Vito CARLUCCI 5^e Dan Kempo.

Renseignements et inscriptions : 06 61 98 02 11

18

Comité lecture « Parlons-en ! »

A la médiathèque. De 18h30 à 20h. Public adulte.

Réunion tous les mois. Pass sanitaire obligatoire.

Venez nous parler de vos « coups de coeur », des premiers romans, ...

Renseignements : 04 79 25 74 47 / mediatheque@valgelon-la-rochette.com

22

Nuit de la Lecture

A la médiathèque. A 17h30. A partir de 7 ans. Pass sanitaire obligatoire.

Lecture en musique de « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono. Lecture par Guy Dieppedalle accompagné à l'accordéon par Elisabeth Faverjeon.

Renseignements : 04 79 25 74 47 / mediatheque@valgelon-la-rochette.com

26

Atelier numérique - Cherche et trouve

A la médiathèque. De 15h à 17h. Gratuit. Sur inscription pour les + 7 ans.

Venez réaliser un « Cherche et trouve » et découvrir l'application Little Things.

Renseignements : 04 79 25 74 47 / mediatheque@valgelon-la-rochette.com

28

Projection « Adieu les cons »

A la médiathèque. A 19h30. Gratuit. Durée 1h30.

A partir de 12 ans. Pass sanitaire obligatoire.

Renseignements : 04 79 25 74 47 / mediatheque@valgelon-la-rochette.com

Du côté des associations

Atelier anti stress d'hiver

Aux Langues sans Stress 27-29 rue Maurice Rey. Sur inscription.

Séances de relaxation et d'hypnose en individuel ou micro groupe jusqu' 6 personnes.

Tarifs selon le nombre d'inscrits dès 12€ par participant.

Renseignements et inscription : 06 98 01 18 09 / les.langues.sans.stress@gmail.com

La Boule Rochettoise

École de boules lyonnaises tous les jeudi soir de 17h30 à 18h30 au boulodrome.

Renseignements : 06 78 99 41 39 / mimiesaby73@hotmail.com

Info pratique

Recensement militaire (ou recensement citoyen obligatoire)

Vous allez avoir 16 ans ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné par le recensement qui constitue la deuxième étape de votre parcours de citoyenneté !

Quand ?

Si vous êtes né Français, il est obligatoire de faire votre recensement militaire à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Pourquoi est-il nécessaire ?

Le recensement vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France,
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et recevoir un certificat JDC qui permet notamment l'inscription au permis de conduire,
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Où se faire recenser ?

En ligne	En mairie
<p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054</p> <p>Disponible 24h/24, 7 jours/7, la procédure est simple et gratuite.</p> <p>Créer un compte ou se munir de ses identifiants et se munir de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir</p> <p>Vous recevrez votre attestation directement en ligne.</p>	<p>La démarche se fait à la mairie de votre domicile.</p> <p>Vous devez faire la démarche vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire la démarche à votre place.</p> <p>Vous repartez avec votre attestation de recensement.</p>

Vous avez besoin de votre :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- livret de famille à jour

Retrouvez l'intégralité des informations sur



Actualités

Arrivée de nouveaux conseillers

Véronique LEPRUN remplace Christine FONTAINE pour la liste « Vitaminons notre ville ». Patrick CHARLES remplace Laurent BONNOT pour la liste « Toujours ensemble pour Valgelon-La Rochette ».

Le Service national universel (SNU)

Le SNU s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Trois stages de cohésion sont proposés du 13 au 25 février, du 12 au 24 juin ou du 3 au 15 juillet 2022. Toutes les infos sur : www.snu.gouv.fr

Enquête mobilité Métropole Savoie

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants et identifier les besoins. Elle se déroulera du 11 janvier au 25 mars. Elle a été confiée au prestataire TEST-SA. Elle sera réalisée auprès de résidents tirés au sort, soit en face-à-face au domicile, soit par téléphone.

Les ménages sollicités pour cette enquête seront préalablement informés par une lettre-avis. Des enquêteurs les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête.

Fibre optique

Depuis décembre, une partie de la commune est devenue éligible aux offres commerciales fibre optique d'Orange. 292 logements et locaux professionnels sont concernés.

Des vendeurs porte-à-porte mandatés par Orange vont circuler dans les jours, semaines ou mois prochains dans la commune pour promouvoir et vendre les offres commerciales d'Orange sur la fibre optique. Ils auront une carte professionnelle.

Attention, souscrire à la fibre signifie le passage dans le logement d'un nouveau câble, par le même chemin que le câble téléphonique historique, sous la responsabilité des occupants des logements. Il faut donc repérer par où passe actuellement le câble téléphonique, déboucher/réparer éventuellement les gaines & fourreaux, soulever les regards, dégager les prises, ... Il faut aussi réfléchir à l'emplacement que l'on souhaite pour la nouvelle prise murale. Et enfin, il faut être présent le jour du rendez-vous pour guider le technicien envoyé par l'opérateur.

Retrouvez la carte des locaux éligibles (points verts) sur



Vaccinodrome

Journée de vaccination au gymnase du Centenaire, mercredi 26 janvier de 8h30 à 18h. Prise de rendez-vous auprès des professionnels de santé. Vaccination ouverte à tous les plus de 18 ans.

Collecte d'amiante par le SIBRECSA

Une collecte d'amiante sur la déchetterie du Cheylas sera organisée tous les premiers samedis des mois de février, mai, août et novembre.

Cette collecte est réservée aux particuliers pour le dépôt d'amiante lié : plaques, ardoises en amiante-ciment, pots de fleurs, tuyaux et canalisation, ... dans la limite d'1 mètre cube. L'amiante devra arriver emballé et la longueur ne devra pas dépasser 2,60m. Inscription obligatoire auprès du SIBRECSA au 04 79 97 19 52. Plus d'informations sur : www.sibreca.fr



Brochure réalisée par le service communication de la mairie de Valgelon-La Rochette.

Disponibilité : le 20 de chaque mois en mairie, médiathèque et divers commerces.

Pour passer une information : mjouve@valgelon-la-rochette.com

Dépôt des informations : le 5 du mois pour parution le 20.